

TRAITEMENT DES RECLAMATIONS



XCR Réseau de Courtage
2 Av Gallieni
77000 MELUN
01.80.85.57.81
<https://xcr.fr>
ORIAS n° 11 061 425

Mise à jour du rapport
06/03/2024

La satisfaction de nos clients est au cœur de nos préoccupations. Quel que soit le motif de votre mécontentement, XCR Assurances sera à votre écoute pour vous apporter une réponse précise et les éclaircissements nécessaires.

Traitement des Réclamations

- Votre premier contact : contact@xcr.fr ou 01.80.85.57.81

Un accusé de réception vous sera envoyé dans un délai de 10 jours ouvrables à compter de la date d'envoi de votre réclamation.

Une réponse définitive vous sera apportée dans le délai de 2 mois à compter de la date d'envoi de votre réclamation.

Médiation

Par ailleurs, XCR – RESEAU DE COURTAGE est membre de l'association professionnelle ENDYA et met ainsi à votre disposition un service de médiation :

La Médiation de l'Assurance peut être saisie en cas d'absence de réponse 2 mois après l'envoi de votre réclamation ou dès réception de notre première réponse rejetant totalement ou partiellement votre réclamation.

Par voie postale en écrivant à : La Médiation de l'Assurance, TSA 50110, 75441 Paris Cedex 09

Via un formulaire en ligne disponible sur son site Internet : <https://formulaire.mediation-assurance.org/>

ORIAS n° 11 061 425 - www.orias.fr - N° IOBSP 110078004ZK

Régulé auprès de l'APCR et l'AMF - 61 Rue Taitbout 75009 Paris

498 933 167 RCS Evry



